

*Le rouissage du chanvre dans le marais poitevin.
Il y avait un champ à rouir derrière le cimetière d'Amuré.*



Le mot du Maire.

L'urbanisme, le PLUID.

Le vote par procuration.

Le Contrat Global Territorial CAF/SIVOM.

L'éclairage public solaire.

Le logement communal.

Le centre de secours à Amuré.

Le repas des aînés.

Les décorations de Noël.

Les travaux à Chaussée.

Les travaux à la Gorre.

Les projets du 1^{er} semestre 2022.

L'Etat Civil 2021.

Pass culture et sport.

Les jours de collecte.

Les animations en 2022.

Jeux.

Déclaration catastrophe naturelle.

Joyeuses fêtes





Le mot du Maire



Madame, Monsieur,

Les traditionnelles fêtes de Noël et du Nouvel An vont venir rythmer la fin de l'année 2021 qui approche à grands pas.

Elles sont synonymes de convivialité, de joie, de bonheur et de retrouvailles avec vos proches. Le bonheur et la bienveillance qui imprègnent cette période sont nécessaires, surtout dans ce contexte incertain.

Je vous souhaite sincèrement le meilleur, entouré des vôtres.

La pandémie de Covid-19 bouleverse nos vies depuis bientôt deux ans. A ce titre, l'état d'urgence sanitaire vient d'être prorogé jusqu'à fin juillet 2022 par le gouvernement, nous obligeant à nous adapter constamment au gré des contraintes sanitaires.

Je souhaite remercier la population qui, dans une large majorité, respecte toutes les préconisations dans un esprit citoyen et fait preuve d'une grande capacité de résilience. Continuer à prendre soin de vous, préserver sa santé est indispensable.

En termes de travaux structurants, les chantiers évoluent progressivement. Des bâtiments prennent forme.

Comme vous le savez, la municipalité mène une politique ambitieuse dans différents domaines. Les élus du conseil municipal ont souhaité mettre l'accent sur des projets structurant notre commune. Nous souhaitons lui donner une dimension rurale avec des équipements adaptés à vos attentes, et favoriser la cohésion sociale.

Pour concrétiser la définition d'une politique ambitieuse, la commune est dans l'obligation d'adapter son patrimoine pour permettre à la population d'appréhender nos orientations. Chemins piétonniers, voies vertes, éclairage public solaire, aménagement de la circulation à l'école.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, de passer d'excellentes fêtes de fin d'année. J'espère avoir l'opportunité d'échanger avec vous, si les conditions sanitaires le permettent, lors de la traditionnelle cérémonie des vœux.

Pour terminer, je vous souhaite une excellente lecture de ce numéro et que cette fin d'année 2021 se déroule sous les meilleurs auspices.

Très cordialement.

Marcel MOINARD

L'urbanisme



Le plan local d'urbanisme intercommunal avance.

Il est porté par la Communauté d'Agglomération Niortaise (CAN) qui en a la compétence. C'est un véritable travail d'équilibre qui risque de faire des déceptions. En effet, il doit correspondre aux enjeux définis dans le **Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)** validé par le conseil communautaire en février 2020. Il doit aussi s'inscrire dans les règles nationales concernant la réduction de l'artificialisation des sols.

Les futures constructions d'habitations ne pourront se faire que dans les enveloppes urbaines. Dents creuses, c'est-à-dire entre deux constructions déjà existantes et aussi par des divisions parcellaires.

La surface moyenne retenue serait de 700 m² environ.

Les conséquences pour les propriétaires fonciers sont importantes. Très peu de parcelles seront constructibles en l'état. Pour notre commune, la grande majorité ne le sera que dans le cadre d'un projet d'ensemble. Les surfaces constructibles de demain seront bien moindres qu'aujourd'hui. Heureusement pour Amuré nos efforts de développement de vente de parcelles communales ou privées depuis 7 ans ont répondu aux éléments du SCOT qui déterminent le nombre de nouvelles constructions.

Rien ne reste irréversible, des parcelles retirées des zones constructibles dans le cas du PLUID pourront peut-être retrouver leur statut lors de révisions futures.



« Ma procuration » pour les élections futures

A la veille d'une année électorale riche, de nouvelles règles administratives sont mises en place. La personne souhaitant voter par procuration peut réaliser les démarches sur le site. www.maprocuration.gouv.fr permet la simplification et la dématérialisation des démarches

Elle se rend ensuite à la gendarmerie uniquement pour présenter une pièce d'identité et donner sa référence de demande « Ma procuration ».

Une fois la validation effectuée, la demande est immédiatement transmise par voie dématérialisée à la mairie d'Amuré.

Il s'agit d'un gain de temps pour le citoyen et d'un allègement des tâches pour la mairie, comme pour la gendarmerie.

Les inscriptions sur les listes électorales sont possibles dès à présent jusqu'au **04 mars 2022** pour les élections présidentielles et jusqu'au **06 mai 2022** pour les élections législatives.

Le Contrat Global Territorial de la CAF/SIVOM



Une convention de service aux familles vient d'être signée pour un accord cadre. Le SIVOM signataire de cette dernière est le représentant de nos communes pour la compétence petite enfance, enfance et jeunesse.

Les champs d'interventions conjoints sont d'aider les familles à concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale.

Une commission intercommunale est en place pour rédiger les statuts d'applications.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter le SIVOM au 05.49.79.69.48.

L'éclairage public solaire



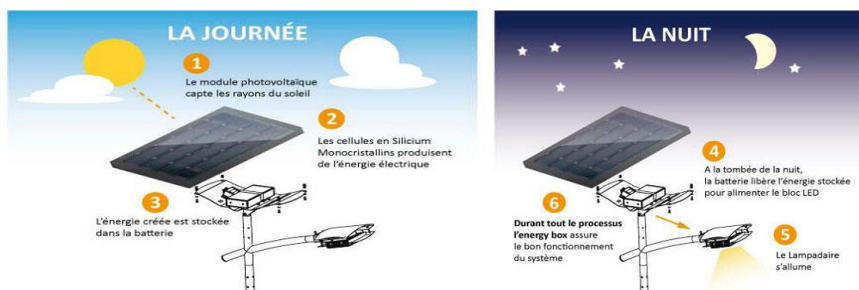
Innovants et conçus pour durer, nos lampadaires solaires sont simples à installer et démontrent l'engagement fort de notre démarche environnementale.

La journée, le module photovoltaïque capte l'énergie du soleil et la stocke dans une batterie. La nuit, la batterie libère l'énergie stockée durant la journée pour alimenter le bloc LED. L'Energybox, système intelligent, permet d'assurer la programmation qui fonctionne à 100% uniquement que pendant le passage des piétons ou cyclistes.

Notre projet en 2022 est de continuer à mettre Amuré dans une démarche d'énergie positive.

Trois lampadaires solaires sont désormais en service du lotissement de la Grosse Pierre vers la mairie. Désormais, il ne reste plus qu'à prévoir la liaison finale avec le cheminement de Chaussée.

Le coût de l'opération a été de 13 730.22 € HT avec une subvention à hauteur de 70%



Le logement communal

La vétusté des appareils de chauffage nous a contraint dans l'urgence de les remplacer. Coût des travaux 4734.24€ TTC

Le montant des travaux est financé sur le budget investissement de la commune.

Le centre de secours CPI



La journée « portes ouvertes » organisée le 20 novembre par le Centre de première intervention (CPI) de la Courance implanté à Amuré (la Gorre) a connu une belle affluence puisque dans la matinée, une centaine de personnes était déjà venue assister aux exercices et se renseigner sur l'univers des sapeurs-pompiers.

Le centre compte vingt sapeurs-pompiers. En plus des matériels roulants exposés, plusieurs stands d'informations étaient présents.

Le centre réalise des interventions dans les communes adhérentes au syndicat du centre de secours. **Frontenay-Rohan-Rohan, Amuré, Sansais et Epannes.**



Des interventions ont lieu également pour les communes de la Rochénard, le Bourdet, Vallans et Coulon, sans participation financière pour le remboursement des emprunts et des charges de fonctionnement de la caserne.

Un effort de participation financière ou de pompiers volontaires communaux serait un geste fort de mutualisation afin de répondre aux attentes de chacun.

Le Président du Syndicat, Marcel Moinard



Le repas des aînés

Fort apprécié nous avons prévu ce repas festif cette année. Les conditions sanitaires nous contraignent de l'annuler. Cependant un colis sera distribué par les élus.

Le conseil municipal profite de ce moment pour remercier très chaleureusement les engagements des bénévoles.

Ce ne sera que partie remise et merci à Philippe pour la surprise qui reste d'actualité.



Les décorations de Noël

Elles sont simplement un point d'ancrage ou un chemin vers des émotions.

Les mettre en place dans un monde aujourd'hui rempli de stress et d'anxiété permet à certains un réconfort qui les rend heureux et qui évoquent de bons souvenirs d'enfance.

Nous avons décoré l'abri bus de la Gorre, la garderie à l'école et l'entrée de la mairie. Merci également aux habitants pour leurs décorations.



Les travaux à Chausse

600 mètres de canalisation ont été remplacés à Chausse et ont occasionné une gêne passagère pour la circulation.

Ces travaux sont financés par la CAN à hauteur de 100%.

En 2022, un programme de travaux est également prévu chemin de la mariée dans le Bourg.



Les travaux à la Gorre



La toiture du four à pains a été entièrement restaurée par l'entreprise GRATREAU d'Amuré.

Les travaux ont été subventionnés par le Conseil Départemental à hauteur de 50%. Coût de l'opération 3 185.73 € HT



Une réception des travaux du four à pains est prévue après les travaux d'aménagement de l'espace de l'accueil.

Le projet de mettre le four dit « Petit Louis » en activité se prépare avec l'école et les habitants.

Cuisson des pains, gâteaux, tartes. Venez nombreux, nous vous attendrons avec plaisir.

Vous pouvez contacter Nadège ROY et Thierry GEANT pour plus d'informations.

A la Gorre

Plantation d'arbres le long de la voie ferrée (sous réserve de disponibilité des plants)

Reprise de travaux des caniveaux Traverse de la Gorre.

Aménagement de la rue de l'école

Travaux de caniveaux rue du Haut Bourg

Reprofilage de la voirie

A Chausse

Extension éclairage public pour la sécurité d'un carrefour

Mise en place d'un ralentisseur à titre de test pour réduire la vitesse

Etude pour travaux du local communal

Relance de demande de travaux sur la RD 3 au Département (bruit, gêne des riverains)

Dans le Bourg

Travaux voirie lotissement de la Grosse Pierre : 2^{ème} tranche (2 maisons vont voir le jour en 2022)

Plantation cimetièrre et extension alimentation eau potable. Sablage finition allée. Mise en place d'un chariot pour le transport des pots de fleurs.

Travaux eaux pluviales chemin de la Mariée (600m)

Extension éclairage public solaire de la 3^{ème} tranche derrière la mairie permettant la jonction du lotissement de la Grosse Pierre et Chausse.

Etat civil de la commune en 2021



5 décès, pas de naissance, un mariage et 1 pacs

Pass culture et sport



Une aide financière est engagée dans le cadre du plan de relance pour la pratique sportive et culturelle pour les jeunes de 3 à 17 ans. 30€ dès la première activité et 30€ supplémentaire pour une 2^{ème} inscription de toute nature (culturelle ou sportive).

Compléter le formulaire en ligne **avant le 31 décembre 2021**. <https://www.passculturesport79.fr>



Deux conteneurs à verres

- Un dans le Bourg au niveau du calvaire.
- Un à la Gorre rue de L'Ouche au Loup.

Que faire si votre poubelle est cassée ou en cas de vol ?

Vous devez faire une déclaration sur l'honneur à la mairie qui transmettra votre demande de remplacement au service des déchets ménagers de la.CAN.

2022

**LES JOURS DE COLLECTE
DE VOS DÉCHETS**

**AMURÉ, EPANNES,
LE PONT,
ST-GEORGES-DE-REX**



**LES ORDURES MÉNAGÈRES
VENDREDI**



**LES EMBALLAGES 1 SEMAINE SUR 2
MERCREDI***

12, 26 janv. / 9, 23 février / 9, 23 mars / 6, **jeudi 21** avril / 4,
18 mai / 1^{er}, 15 et 29 juin / 13, 27 juillet / 10, 24 août / 7, 21
septembre / 5, 19 octobre / **Jeudi 3**, 16 et 30 novembre / 14,
28 décembre / 11, 25 janvier 2023

* en rouge les décalages jours fériés

Une question, un doute ?

0 800 33 54 68 Service & appel gratuits



Programme des animations en préparation pour 2022

En Juin, marché des producteurs à la mairie. Début juillet, animations autour du four à pains à la Gorre. Le 14 Juillet, un repas Républicain à la mairie. En septembre, vide grenier avec animations à la Gorre. En décembre, animations de Noël pour les enfants et repas des aînés à la mairie.

1			8			9
	5		6	1		2
			5	3		
	9	6	1	4	8	3
3			6			5
	1	5	9	8	4	6
			7	5		
	8		3	9		7
5			1			3



Publication le Maire Marcel Moinard

Ont participé au montage du Bief

Francette Héroult, Nadège Roy, Méлина Moulin, Annie Dessevre et Gaëta Robert.

Distribution : Thierry Géant, Méлина Moulin,

Nadège Roy, Madeleine et Christian Richet.